

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1394/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement de l'année 1974 et promotion au titre de l'année 1974 du personnel des cadres territoriaux

n° 75-1394/SG/FP

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
4 juillet 1975

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1975

Date du numéro
25 juillet 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont inscrits, au tableau d'avancement de l'année 1974, pour compter des dates ci-après indiquées les fonctionnaires des cadres territoriaux dont les noms suivent : CORPS DE L'ADMINISTRATION GENERALE A. CADRE DES REDACTEURS _ Pour rédacteur principaux – 1^{er} échelon Ali Daher Liban, pour compter du 1^{er} » janvier 1974 (détaché Chambre des Députés) Daher Diama Robleh., pour compter du 1^{er} janvier 1974 District Djibouti) Mohamed Daoud Abdoukader, pour compter du 1^{er} janvier 1974 (cercle Tadjourah) Omar Farah litiré, pour compter du 1^{er} janvier 1974 (détaché Chambre des Députés) Taher Aden Doualé, pour compter du 1^{er} janvier 1974 (Contributions Directes) affecté p.0. à la Fontion Publique. Pour rédacteur de 1^{re} classe 1^{er} échelon Saleh Hassan Ahmed, pour compter du 15 mai 1975 (service d'Etat de la Population) Mohamed Omar Mohamed, pour compter du 1^{er} mai 1975 (District Djibouti) B. CADRE DES COMMIS DES SERVICES, ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS Pour-commis principaux, 1^{er} » échelon Ali Assowé Guedi, pour compter du 1^{er} juin 1974 (Finances) Hassan Abdourahman Ali, pour compter du 1^{er} juillet 1974 (Finances) Pour commis de 1^{re} classe, 1^{er} échelon Ahmed Elmi Robleh, pour compter du 1^{er} janvier 1974 (Finances) Mouhoumed Youssouf Mohamed. pour compter du 1^{er} juillet 1974 (service Statistiques et documentations) Daher Osman Omar, pour compter du der janvier 1974 (Travaux Publics, ancienneté conservée 3 mois 20 jours) Mohamed Mivir Ali, pour compter du 16 octobre 1974 (District Djibouti, 3^o arrondissement) Mlle Elham Mohamed Omar, pour ompter du 10 octobre 1974 (C.E.T.) C. CADRE DES EXPEDITIONNAIRES D'ADMINISTRATION Pour expéditionnaires de classe exeptionnelle Ahmed Abdillahi Mohamed dit Cheikache, pour compter du 13 janvier 1974 (District Djibouti) Mohamed Ibrahim Nour dit Souffi pour compter du 1^{er} avril 1974 (Finances) Pour expéditionnaires principaux, 1^{er} échelon nances) D. CADRE DES PLANTONS Pour plantons de classe exceptionnelle Houssein Mohamed Hersi. pour compter du 1^{er} septembre 1974 (S.M.O.) Omar Merane Djama, pour compter du 1^{er} janvier 1974 (Enseignement) Yonis Youssouf Nour: pour comnter du 27 mars 1974 (Chambre des Députés) Pour plantons principaux, 1^{er} échelon Omar Mohamed Saleh, pour compter du 1^{er} janvier 1974 (Elevage) Art. 2. — Sont promus, au titre de l'année 1974, pour compter des dates ci-après indiquées. les fonctionnaires des cadres territoriaux dont les noms suivent :